

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 janvier 2026

### La Ville de Creil rétablit l'éclairage public la nuit

**La Ville de Creil rétablit l'éclairage public la nuit sur l'ensemble de son territoire.** Pour des raisons techniques, le rétablissement de l'éclairage public s'est effectué progressivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à couvrir la totalité de la ville.

Cette décision marque une nouvelle étape dans l'adaptation des politiques énergétiques municipales, conciliant sécurité, qualité de vie et maîtrise des consommations.

Mise en œuvre en 2022 dans un contexte de sobriété énergétique, l'extinction nocturne de l'éclairage public a permis de réaliser des économies d'énergie significatives.

Après avoir investi près de 7 millions d'euros dans l'éclairage public ces deux dernières années, la ville de Creil est aujourd'hui en capacité de relancer son éclairage public la nuit.

Grâce à ces investissements, Creil dispose désormais d'équipements performants et durables. Les nouveaux éclairages à LED intelligents offrent une lumière plus confortable, plus apaisée et nettement plus économique en énergie.

Deux ans de travaux intenses qui permettent aujourd'hui de répondre aux attentes des habitants tout en maîtrisant les dépenses énergétiques.

---

**Contact presse :**

Cabinet de la Maire – Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet  
Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : [l.blocquet@mairie-creil.fr](mailto:l.blocquet@mairie-creil.fr)